C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

R É G I E D E L ' É N E R G I E

NO : R-4110-2019 – Phase 2

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ c. H-5) ayant son siège social au 75, René-Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec

Demanderesse

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2020-2029 (PHASE 2)

Engagement de confidentialité et de non-divulgation

ENTRE: **HYDRO-QUÉBEC**, personne morale de droit public constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal, province de Québec, H2Z 1A4
Demanderesse dans le dossier R-4110-2019 ;

ET: **REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ)**
Intervenant dans le dossier R-4110-2019 (l'Intervenant).

ATTENDU que le présent engagement s'applique dans le cadre du dossier numéro R-4110-2019 – phase 2 de la Régie de l'énergie (ci-après, la « Régie ») ;

ATTENDU qu'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») a transmis sous pli confidentiel ses réponses aux questions aux réponses 5.6 et 5.11 de la demande de renseignements no 10 de la Régie, 9.2 de la demande de renseignements no 4 de l'AHQ-ARQ, 7.7 de la demande de renseignements no 4 de l'AQPER, 4.4.13 et 4.6.6 de la demande de renseignements no 4 du RTIEÉ ainsi qu'au fichier Excel HQD-12-11.02 (ci-après, l' « Information confidentielle ») ;

ATTENDU que la Régie, se prononcera éventuellement par décision dans le cadre du présent dossier à l'égard de la demande d'interdiction de divulgation de l'Information confidentielle du Distributeur ;

ATTENDU que l'intervenant souhaite consulter l'Information confidentielle ;

ATTENDU que la Demanderesse, dans le contexte du présent dossier consent à divulguer de façon restreinte à l'Intervenant par le biais de ses représentants énumérés à l'article b de la présente entente (ci-après, les « Personnes autorisées ») le contenu de l'Information confidentielle, en considération des engagements et représentations décrits ci-dessous.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

a. Le préambule fait partie intégrante des présentes.

b. L'accès à l'Information confidentielle est restreint aux Personnes autorisées suivantes :

   i) M. André Bélisle, analyste
   ii) M. Jimmy Royer, analyste
   iii) M. Jean-Pierre Laflamme, analyste
   iv) M. Patrick Goulet, analyste
   v) Me Dominique Neuman, avocat de l'Intervenant

c. Les Personnes autorisées ne doivent utiliser l'Information confidentielle que dans le cadre du dossier numéro R-4110-2019, sans en dévoiler publiquement le contenu et comprennent qu'ils doivent également traiter l'Information confidentielle avec diligence dans le cadre du dossier.

d. Aucune reproduction de quelque nature que ce soit de l'Information confidentielle ne sera permise lors de la consultation par les Personnes autorisées.

e. Lors de la consultation de l'Information confidentielle, les Personnes autorisées pourront prendre des notes qu'aux seules et uniques fins de leur participation au présent dossier et devront prendre toutes les mesures nécessaires afin que ces notes soient sous leur contrôle exclusif en tout temps et que personne d'autre n'y ait accès ou ne puisse en prendre connaissance. Les notes devront être détruites dès que la Régie aura rendu sa décision finale dans le présent dossier.

f. Les Personnes autorisées devront détruire l'information confidentielle et toute copie de celle-ci, tant physique qu'informatique, à la conclusion du dossier R-4110-2019- phase 2 et confirmer au Distributeur une telle destruction.

g. Les successeurs, les mandataires, les préposés et ayants droit des Personnes autorisées, ainsi que leurs mandants, sont liés et tenus de respecter le présent engagement.

h. Le présent engagement prend effet à la date de sa signature et demeure en vigueur pour une période sans restriction quant à sa durée sous réserve de la décision de la Régie.

i. Les Personnes autorisées qui se sont vues accorder la divulgation restreinte de l'Information confidentielle en vertu de la présente doivent souscrire à l'engagement solennel suivant :

ENGAGEMENTS SOLENNELS

Je, soussigné, André Bélisle, personne autorisée pour le RTIEÉ, demandant l'accès restreint à l'Information confidentielle du Distributeur, je m'engage :

a) à n'utiliser les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle qu'aux seules fins de mes fonctions exécutées dans le cadre du dossier en cause;

b) à ne pas révéler les renseignements qui me sont divulgués concernant l'Information confidentielle à aucune autre personne sans l'autorisation de la Régie ou du Distributeur;

c) à ne pas reproduire, de quelque façon que ce soit, les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle et détruire toute copie de celle-ci tant physique qu'informatique, ainsi que toutes notes prises, tant physiques qu'informatiques, lors de la consultation des documents à la conclusion du dossier ;

Je reconnais par la présente que la divulgation de ma part de certains ou de tous les renseignements confidentiels contenus à l'Information confidentielle auxquels j'ai eu accès pourrait résulter en des dommages importants pour le Distributeur ou sa clientèle.

Signé à Frampton, ce 12ième jour du mois de mai 2022

Signature :
Nom : André Bélisle
Adresse : 720, rang 7, Frampton G0R 1M0
Téléphone : 418 390 2367

Je, soussigné, Jimmy Royer, personne autorisée pour le RTIEÉ, demandant l'accès restreint à l'Information confidentielle du Distributeur, je m'engage :

a) à n'utiliser les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle qu'aux seules fins de mes fonctions exécutées dans le cadre du dossier en cause;

b) à ne pas révéler les renseignements qui me sont divulgués concernant l'Information confidentielle à aucune autre personne sans l'autorisation de la Régie ou du Distributeur;

c) à ne pas reproduire, de quelque façon que ce soit, les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle et détruire toute copie de celle-ci tant physique qu'informatique, ainsi que toutes notes prises, tant physiques qu'informatiques, lors de la consultation des documents à la conclusion du dossier ;

Je reconnais par la présente que la divulgation de ma part de certains ou de tous les renseignements confidentiels contenus à l'Information confidentielle auxquels j'ai eu accès pourrait résulter en des dommages importants pour le Distributeur ou sa clientèle.

Signé à Québec, ce 12ième jour du mois de mai 2022

Signature :

Nom : Jimmy Royer
Adresse : 440, rue Lavigueur, Québec, Qc, G1R1B5
Téléphone : 418-571-7661

Je, soussigné, Jean-Pierre Laflamme, personne autorisée pour le RTIEÉ, demandant l'accès restreint à l'Information confidentielle du Distributeur, je m'engage :

a) à n'utiliser les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle qu'aux seules fins de mes fonctions exécutées dans le cadre du dossier en cause;

b) à ne pas révéler les renseignements qui me sont divulgués concernant l'Information confidentielle à aucune autre personne sans l'autorisation de la Régie ou du Distributeur;

c) à ne pas reproduire, de quelque façon que ce soit, les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle et détruire toute copie de celle-ci tant physique qu'informatique, ainsi que toutes notes prises, tant physiques qu'informatiques, lors de la consultation des documents à la conclusion du dossier ;

Je reconnais par la présente que la divulgation de ma part de certains ou de tous les renseignements confidentiels contenus à l'Information confidentielle auxquels j'ai eu accès pourrait résulter en des dommages importants pour le Distributeur ou sa clientèle.

Signé à Québec, ce 12ième jour du mois de mai 2022

Signature :

Nom : Jean-Pierre Laflamme
Adresse : 694, rue Sorbier, Québec, Qc, G1B 2P5
Téléphone : 418-666-1654

Je, soussigné, Parick Goulet, personne autorisée pour le RTIEÉ, demandant l'accès restreint à l'Information confidentielle du Distributeur, je m'engage :

a) à n'utiliser les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle qu'aux seules fins de mes fonctions exécutées dans le cadre du dossier en cause;

b) à ne pas révéler les renseignements qui me sont divulgués concernant l'Information confidentielle à aucune autre personne sans l'autorisation de la Régie ou du Distributeur;

c) à ne pas reproduire, de quelque façon que ce soit, les renseignements qui me sont divulgués par l'accès restreint à l'Information confidentielle et détruire toute copie de celle-ci tant physique qu'informatique, ainsi que toutes notes prises, tant physiques qu'informatiques, lors de la consultation des documents à la conclusion du dossier ;

Je reconnais par la présente que la divulgation de ma part de certains ou de tous les renseignements confidentiels contenus à l'Information confidentielle auxquels j'ai eu accès pourrait résulter en des dommages importants pour le Distributeur ou sa clientèle.

Signé à Montréal, ce 13ième jour du mois de mai 2022

Signature :

Nom : Patrick Goulet
Adresse : 1908 avenue Émard, Montréal
Téléphone 514-830-2806

À titre de procureur du RTIEÉ je déclare être soumis à l'engagement solennel précédemment décrit et j'atteste la signature de l'*Engagement de confidentialité et de non-divulgation* par M. André Bélisle, Jimmy Royer, Jean-Pierre Laflamme et Patrick Goulet.

Signé à Montréal, ce 13ième jour du mois de mai 2022

Signature :

Nom : Me Dominique Neuman
Adresse : 1535 Ouest, rue Sherbrooke, Rez-de-chaussée, Local K, Montréal H3G 1L7
Téléphone : 514 903 7627